

2024-04/006

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN**

L'an deux mille vingt-trois, le 02 avril

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de
Monsieur François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Corine GUIGNON, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Jean-Christophe CHAUTARD, Philippe VERCHER, Céline PELLISSIER, Sandrine BUIRON, Aurélie COURANT, Nicolas BAGNIS, Timothée KOENIG, Cécile AUTRAN, Pascal MONTLAHUC.

Absents excusés : Michel REZK (pouvoir Jean-Luc ANTONINI), Isabelle DERBES (pouvoir Jacques BERENGER), Karine CACHELEUX (pouvoir Corine GUIGNON), Marie MAYER (pouvoir Céline PELLISSIER).

Absents : Laurent DENIS, Sara SUSINI.

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

<i>PRESENTS :</i>	16	<i>VOTANTS :</i>	20
-------------------	-----------	------------------	-----------

**TRAVAUX FINANCÉS PAR LE PRODUIT DES AMENDES DE POLICE - EXERCICE
2024**

Monsieur le Maire rappelle au conseil que des travaux visant à sécuriser les abords des écoles ou à améliorer la circulation automobile et piétonne dans les chemins communaux ou les opérations facilitant la sécurité routière aux abords des voies départementales, peuvent être financés par les recettes des amendes de police. Monsieur le Maire ajoute que ce financement concerne les communes de moins de 10 000 habitants.

Pour l'exercice 2024, Monsieur le Maire propose de présenter, dans le cadre de ce financement, les opérations ci-dessous :

- **Sécurisation de cinq passages piétons au centre village**
- **Sécurisation chemin de Ricardenque**
- **Sécurisation chemin des Moulins**

Le conseil ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à intégrer les opérations ci-dessus pour un montant total de 13 964€ HT, au titre du produit des amendes de police 2024.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 083-218300291-20240402-2024_04_006-DE



Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire



Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.